

Financement d'une
manifestation scientifique

**Commission de la recherche du Conseil académique
du 12 avril 2016
Délibération 2016/04/CR-029**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L.712-6-1 et L.712-7 ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment ses articles 38 ;
Vu l'appel d'offres relatif aux manifestations scientifiques ;*

Article 1 :

Après avoir délibéré, les membres de la Commission de la recherche allouent une subvention pour la manifestation scientifique suivante :

- 10th European workshop on immuno-mediated inflammatory pour un montant de 1 400€

Article 2 :

La subvention sera versée à la condition suivante :

- Apparition du logo de l'Université Paul Sabatier sur le site internet de la manifestation

Nombre de membres : 40 Nombre de membres présents ou représentés : 27	Nombre de voix favorables : 27 Nombre de voix défavorables : 0 Nombre d'abstentions : 0 Ne prennent pas part au vote : 0
--	---

Toulouse, le 13 avril 2016



Le Président

Jean-Pierre VINEL